

Fiche

Pour exprimer la condition, on a recours aux compléments circonstanciels de condition ou à d'autres procédés syntaxiques.

- Les **CC de condition** peuvent appartenir à diverses classes grammaticales : GN, infinitif, subordonnée.

Sans le mauvais temps, j'aurais gagné le match.

Si tu t'entraînais un peu plus, tu emporterais tous les matchs !

- Il existe **d'autres procédés syntaxiques** pour exprimer la condition :

- un adjectif ou un participe épithètes détachées ; Exemple : **Moins tendu**, il aurait battu son adversaire.
- une subordonnée relative ; Exemple : **Qui voudrait le battre au tennis** n'y parviendrait pas. (= Si quelqu'un voulait le battre...)
- deux indépendantes juxtaposées ou coordonnées ; Exemples : **Il se serait entraîné davantage**, il aurait gagné le match.

Entraînez-vous mieux et vous gagnerez le match.